

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

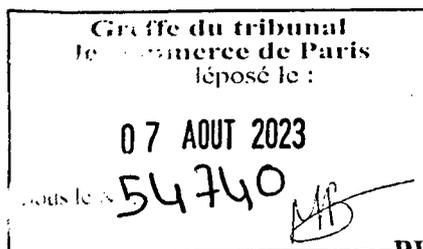
Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 03031
Numéro SIREN : 480 762 467
Nom ou dénomination : PHITRUST PARTENAIRES

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2023 sous le numéro de dépôt 54740

PHITRUST PARTENAIRES
Société par Actions Simplifiée à capital variable
au capital minimum de 37.000 euros
Siège social : 7 rue d'Anjou
75008 PARIS
RCS Paris 480 762 467



**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 13 JUN 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le treize juin,

à 9 heures,

Les associés de la Société PHITRUST PARTENAIRES se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la Terrasse Martini, 50 avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, sur convocation faite par le Président.

Chaque associé ayant été convoqué, il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés et les formulaires de vote par correspondance. ✓

Olivier de GUERRE préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Guy Portmann, présent, a accepté la fonction de scrutateur.

Xavier Thauron est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 15 008 668 actions, soit 63,46% des actions ayant un droit de vote. Parmi eux, 4 856 001 (soit 20,53%) avaient donné pouvoir au Président, 750 000 (soit 3,17%) avaient voté en amont en envoyant un bulletin de vote et 9 402 667 (soit 39,76%) étaient présents physiquement.

Le Président constate que l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut en conséquence valablement délibérer à titre ordinaire et extraordinaire.

Le Président met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des associés représentés ;
- les formulaires de vote par correspondance ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux associés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées ;
- le rapport du Conseil de Surveillance ;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, les rapports du Commissaire aux comptes ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions règlementées visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Rapport du Conseil de Surveillance;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022;
- Affectation du résultat ;
- Renouvellement d'un membre du Conseil de surveillance, son mandat arrivant à échéance :
 - Caisse des Dépôts et Consignations ;
- Renouvellement des membres du Comité d'Investissement, leurs mandats arrivant à échéance :
 - Guy Portmann,
 - Hervé Baulme,
 - Pierre Darrot,
 - Philippe Debry,
 - Corrado Ferretti,
 - Alain Goyé,
 - Eric Morel d'Arleux,
 - France de Sadeleer,
 - Caisse des Dépôts et Consignations,
 - Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires de Dommage et le Fonds de Garantie Terrorismes et Infractions ;
- Nomination de deux nouveaux membres du Comité d'Investissement :
 - Stéphane Courtot,
 - Andrea d'Avack ;
- Renouvellement du mandat de PKF Arsilon comme Commissaire aux Comptes de Phitrust et nomination de Monsieur Didier Arias comme Commissaire aux Comptes suppléant de Phitrust Partenaires.
- Pouvoir pour formalités.

Le Président donne lecture de son rapport qu'il commente, et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés.

Le Président présente les deux rapports du Commissaire aux comptes.

Le Président donne également lecture des rapports du Conseil de Surveillance en sa qualité de Président dudit Conseil.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des décisions collectives ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Votes pour : 100 %

Votes contre :

Abstention :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Parts B-2026 :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des décisions collectives ordinaires, décide d'affecter la perte de l'exercice des parts B-2026 s'élevant à 450.648 euros de la manière suivante :

- Résultat

Résultat déficitaire de l'exercice : (450.648) euros.

- Affectation

Affectation en totalité du résultat au compte « Report à nouveau », dont le solde négatif serait ainsi porté de (6.308.534) à (6.759.183) euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Parts C-2034 :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des décisions collectives ordinaires, décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 25.955,51 euros de la manière suivante :

- Résultat

Résultat déficitaire de l'exercice : (25.956) euros.

- Affectation

Affectation en totalité du résultat au compte « Report à nouveau », dont le solde négatif serait ainsi porté à (25 955,51) euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes.

Global : Parts B-2026 & C-2034 :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des décisions collectives ordinaires, décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 476.603 euros de la manière suivante :

- Résultat

Résultat déficitaire de l'exercice : (476.603) euros.

- Affectation

Affectation en totalité du résultat au compte « Report à nouveau », dont le solde négatif serait ainsi porté de (6.308.534) à (6.785.138) euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes.

Votes pour : 100 %

Votes contre :

Abstention :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des décisions collectives ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Votes pour : 100 %

Votes contre :

Abstention :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Monsieur Guy Portmann comme membre du Comité d'Investissement pour une durée de 3 ans, à compter de ce jour.

Votes pour : 100 %

Votes contre :

Abstention :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Monsieur Hervé Baulme comme membre du Comité d'Investissement pour une durée de 3 ans, à compter de ce jour.

Votes pour : 100 %

Votes contre :

Abstention :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Monsieur Pierre Darrot comme membre du Comité d'Investissement pour une durée de 3 ans, à compter de ce jour.

Votes pour : 100 %

Votes contre :

Abstention :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Monsieur Philippe Debry comme membre du Comité d'Investissement pour une durée de 3 ans, à compter de ce jour.

Votes pour : 100 %

Votes contre :

Abstention :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Monsieur Corrado Ferretti comme membre du Comité d'Investissement pour une durée de 3 ans, à compter de ce jour.

Votes pour : 100 %

Votes contre :

Abstention :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Monsieur Alain Goyé comme membre du Comité d'Investissement pour une durée de 3 ans, à compter de ce jour.

Votes pour : 100 %

Votes contre :

Abstention :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Monsieur Eric Morel d'Arleux comme membre du Comité d'Investissement pour une durée de 3 ans, à compter de ce jour.

Votes pour : 100 %
Votes contre :
Abstention :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Madame France de Sadeleer comme membre du Comité d'Investissement pour une durée de 3 ans, à compter de ce jour.

Votes pour : 100 %
Votes contre :
Abstention :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DOUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Caisse des Dépôts et Consignations comme membre du Comité d'Investissement pour une durée de 3 ans, à compter de ce jour.

Votes pour : 100 %
Votes contre :
Abstention :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TREIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires de Dommage et le Fonds de Garantie Terrorismes et Infractions comme membre du Comité d'Investissement pour une durée de 3 ans, à compter de ce jour.

Votes pour : 100 %
Votes contre :
Abstention :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATORZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme Stéphane Courtot comme membre du Comité d'Investissement pour une durée de 3 ans, à compter de ce jour.

Votes pour : 100 %

Votes contre :

Abstention :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUINZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Caisse des Dépôts et Consignations comme membre du Conseil de Surveillance pour une durée de 5 ans, à compter de ce jour.

Votes pour : 100 %

Votes contre :

Abstention :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SEIZIEME RESOLUTION

Le cabinet PKF Arsilon Commissariat aux comptes (anciennement PWC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes) domicilié au 47 rue de Liège, 75008 Paris, a été désigné comme commissaire aux comptes titulaire en remplacement de Pricewaterhousecoopers Audit domicilié au 63 rue de Villiers, 92200 Neuilly-sur-Seine lors de l'assemblée générale ordinaire du 8 juin 2021 pour la durée du mandat restant à courir de ses prédécesseurs jusqu'au 31 décembre 2022.

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de PKF Arsilon Commissariat aux comptes comme Commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Didier Arias comme Commissaire aux Comptes suppléant de Phitrust Partenaires pour un nouveau mandat de six années jusqu'au 31 décembre 2028 .

Votes pour : 100 %

Votes contre :

Abstention :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DIX-SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Votes pour : 100 %

Votes contre :

Abstention :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DIX-HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme Andréa D'Avack comme membre du Comité d'Investissement pour une durée de 3 ans, à compter de ce jour.

Votes pour : 96,67%

Votes contre :

Abstention : 3,33%

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 10 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.



Le Président de l'assemblée
Monsieur Olivier de Guerre



Le Secrétaire
Xavier Thauron

Le scrutateur
Guy Portmann

PHITRUST PARTENAIRES
Société par Actions Simplifiée à capital variable
au capital minimum de 37.000 euros
Siège social : 7 rue d'Anjou
75008 PARIS
RCS Paris 480 762 467

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2022

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L. 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, des résultats de cette activité et des perspectives, afin de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ; les documents prévus par les statuts et la réglementation ont été mis à votre disposition conformément à la loi.

I. PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que le tableau des participations est annexé au bilan.

A - Suivi du portefeuille

Notre rapport annuel est joint en annexe de ce présent rapport de gestion.

Vous y trouverez une présentation détaillée de l'ensemble des sociétés du portefeuille de Phitrust Partenaires au 31/12/2022.

Le portefeuille est aujourd'hui investi :

- à hauteur de 20% en prêt,
- à hauteur de 80% en capital ou quasi capital,
- à hauteur de 37% dans des entreprises qualifiées de « solidaires » (label entreprise solidaire)
- à 100% en entreprises sociales selon la définition européenne (label Eusef)
- principalement en France (66%) et en Europe (17%)

Notre objectif est de maintenir ces équilibres comme indiqué précédemment.

C - Prise de contrôle

Au cours de l'exercice 2022, la Société n'a pris le contrôle d'aucune société.

D - Cession de participations

En 2022, aucune cession de participations n'a été réalisée.

E – Résultats de la société au 31/12/2022

Les résultats de la société 2022, se décomposent comme suit :

Parts B

Les revenus sont supérieurs de 18% sur l'exercice 2022 (101.038€) :

- Dus à une stabilité des intérêts de prêts / obligations convertibles
- Et un retour de paiement de dividendes payés en 2022 par Mundo-lab et MFS

Les charges d'exploitation de l'exercice sont en hausse de 9% et s'élèvent à 485.574€.

Ces charges sont principalement constituées :

- de frais d'analyse liés au suivi financier et extra-financier des participations.
- de frais de conformité, comptables, Commissaire aux comptes et des commissions de garanties, frais de réception et voyages (+90% en particulier liés à la reprise des voyages et un nouveau contrat d'honoraires liés au fort accompagnement par le président du comité d'investissement).
- de frais de salaires et charges (-20%)
- de frais de mission, en baisse de 15% par rapport à 2021.

Le résultat d'exploitation pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 s'élève donc à -384.415 €

Par ailleurs, pour rappel, plusieurs investisseurs particuliers ont souscrit en 2017 dans le cadre de la loi TEPA, ce qui nous a amené à avoir deux salariés à temps partiel sur l'ensemble de l'entreprise Phitrust Partenaires :

- Xavier Thauron pour la valorisation des sociétés de notre portefeuille,
- Ileana Beluche pour l'animation des administrateurs nous représentant dans les sociétés de notre portefeuille.

Ces deux salariés étant par ailleurs salariés de Phitrust SA, il a été validé par votre Conseil de Surveillance que les coûts associés viendraient en déduction des frais d'analyse versés à Phitrust SA.

Nous rappelons que la société est depuis le 1er janvier 2016 une Société de Capital Risque, ce qui permet aux investisseurs particuliers de bénéficier de l'exonération des plus-values après 5 ans de détention de leurs titres Phitrust Partenaires.

Le résultat est grevé par un apurement des intérêts courus.

Le Résultat Net de la société s'établit à - 450.648€.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la Société parts B s'élevait à 15.367.808€.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article L 225-102 du code de commerce.

Parts C

Absence de revenus sur les parts C-2034 en raison d'une création récente et d'investissements principalement en actions.

Les charges d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 25 956 €. Ces charges sont principalement constituées :

- de frais d'analyse liés au suivi financier et extra-financier des participations.
- de frais juridiques de création de la part
- de frais de conformité, comptables, commissaire aux comptes et des commissions de garanties, frais de réception et voyages.

Le résultat d'exploitation pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 s'élève donc à -25 956 €

Le Résultat Net des parts C-2034 s'établit à - 25 956€.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan des parts C-2034 s'élevait à 1 536 466€

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article L 225-102 du code de commerce.

F. Valorisation de la société

Le Conseil de Surveillance, après avoir validé la Valeur Nette Comptable ainsi que la Fair Value de la société, a estimé la valeur des parts B et C Phitrust Partenaires à leur valeur nominale de 1 €.

Pour les parts B, la part de l'actif net réévalué est proche de cette valeur.

Plusieurs souscriptions significatives ont eu lieu à ce prix en 2022 pour les parts C.

Valorisation Comptable :

Rappelons dans ce contexte que la politique de la société est prudente, en ce sens qu'elle ne comptabilise pas les plus-values latentes, prenant si nécessaire des provisions sur les sociétés du portefeuille sur lesquelles un

risque de valorisation de notre investissement se réalise ou pourrait se réaliser.

La valorisation comptable du Bilan présentée en annexe ne tient donc pas compte des plus-values latentes éventuelles du portefeuille.

Le Conseil de Surveillance a conservé les provisions inchangées en 2022.

- Coopmed : une institution de microfinance sur le pourtour méditerranéen et principalement située au Liban provisionnée à 100% (100k€).
- Fonds I&P : investissement en capital et dette dans des PME africaines. Les multiples crises sanitaires, sécuritaires et économiques ont rendu les sorties de participations plus difficiles - provision de 150k€.
- ISF Solidaire : provision à 50% de 15k€.

Parts B

La situation comptable au 31 décembre 2022 nous permet d'estimer la valeur nette comptable (sans réévaluation des plus-values latentes) de l'action à 0,69 €, soit une légère baisse par rapport à 2021, compte-tenu des provisions prises sur certaines sociétés du portefeuille et des frais de gestion et d'administration de la société depuis sa création.

Parts C

La situation comptable au 31 décembre 2022 nous permet d'estimer la valeur nette comptable (sans réévaluation des plus-values latentes) de l'action à 0,98€, compte-tenu des frais de gestion et d'administration de la société depuis sa création.

Valorisation «Fair Value»:

Le Conseil de Surveillance évalue chaque année la valeur «fair value» du portefeuille en prenant en compte prudemment les éventuelles plus-values latentes du portefeuille, tout en tenant compte de la faible liquidité des sociétés dans lesquelles nous sommes investis.

Le Conseil de Surveillance a considéré que dix sociétés du portefeuille parts B (sur 20), pouvaient être réévaluées compte tenu d'opérations sur leur capital constatées au cours de l'exercice 2022 ou en début 2023.

Notons que la participation de Phitrust Partenaires dans Phitrust Partenaires Europe, qui représente 4,5M€ soit 33 % du portefeuille global, est réévaluée pour la première fois.

L'estimation de la valeur de l'action Phitrust Partenaires parts B, à partir de la « fair value » du portefeuille, est aujourd'hui de 0,96€ ; en progression de 5,7% par rapport à 2021 (la Fair Value du portefeuille étant supérieure à son prix de revient), alors même que plusieurs sociétés du portefeuille sont encore en phase d'investissement et ne dégagent pas à ce stade de résultats significatifs. L'écart avec la valeur nominale est principalement dû aux coûts de gestion, d'administration depuis la création de notre société en 2005, ainsi qu'aux pertes sur certaines cessions réalisées.

II. SOCIETES CONTROLEES

Nous vous rappelons que notre Société ne contrôle aucune société au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

III. RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-2 11, al. 2 du Code de commerce, nous vous indiquons que la Société n'a pas procédé au rachat de ses propres actions.

IV. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 que nous soumettons à votre approbation ont

été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

V. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Informations relatives aux délais de paiements des fournisseurs et des clients

Nous vous présentons ci-après les factures reçues et émises non réglées à la clôture de l'exercice dont le terme est échu (C.Com. Art. L. 441-1-1 et D. 441-4) pour les deux derniers exercices.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au f de l'article D. 441-4)

	Article D. 441 - 1 - 1 ^{er} : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 - 1 - 2 ^e : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
(A) Tranches de retard de paiement													
Nombre de factures concernées	1	Non applicable				0	0	Non applicable					0
Montant total des factures concernées TTC (€)	33 197 €	- €	1 097,5 €	- €	150 485 €	151 582 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
Pourcentage du montant total des achats TTC *	5,29%	0,00%	0,17%	0,00%	23,99%	24,17%	Non applicable						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC *	Non applicable						#DN/DI	#DN/DI	#DN/DI	#DN/DI	#DN/DI	#DN/DI	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées													
Nombre des factures exclues	NON APPLICABLE						NON APPLICABLE						
Montant total des factures exclues TTC (€)	NON APPLICABLE						NON APPLICABLE						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)													
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : mentionnés sur les bons de commande, les contrats et/ou les factures * Délais légaux						Délais contractuels : mentionnés sur les bons de commande, les contrats et/ou les factures * Délais légaux						

VI. AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à (476.603) € de la manière suivante :

- Résultat déficitaire de l'exercice : (476.603) €

Affectation en totalité du résultat au compte « Report à nouveau », dont le solde négatif serait ainsi porté de (6.308.534) € à (6.785.137) €.

Réparties de la manière suivante

Parts B

- Résultat déficitaire de l'exercice : (450.648) €

Affectation en totalité du résultat au compte « Report à nouveau », dont le solde négatif serait ainsi porté de (6.308.534) € à (6.759.182) €.

Parts C

- Résultat déficitaire de l'exercice : (25.956) €

Affectation en totalité du résultat au compte « Report à nouveau », dont le solde négatif serait ainsi porté à (25.956) €.

VII. RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à la distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

VIII. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 *quinquies* du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

IX. CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce.

X. POURSUITE DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Nous vous proposons compte tenu du rapport du Conseil de Surveillance (joint en annexe) et des capitaux levés par la société :

- Pour les parts B-2026, de poursuivre la politique d'accompagnement des sociétés du portefeuille sans nouvel investissement et en fonction des disponibilités financières de la société (plus de souscriptions possibles)
- Pour les parts B- 2026 de mettre en œuvre la politique de cession en fonction des opportunités identifiées, et ce afin d'assurer une liquidité aux actionnaires des parts B existantes et ce au plus tard en 2026.
- Pour les parts C-2034 de mettre en œuvre la politique d'investissement en fonction des souscriptions et des perspectives d'investissement identifiées par l'Equipe et le Comité d'investissement.

XI. RESOLUTIONS SOUMISES A VOTRE APPROBATION

Nous vous proposons les résolutions suivantes lors de notre Assemblée Générale le 9 juin prochain :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des décisions collectives ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIEME RESOLUTION

Part B-2026 :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des décisions collectives ordinaires, décide d'affecter la perte de l'exercice des parts B-2026 s'élevant à 450.648 euros de la manière suivante :

Résultat

Résultat déficitaire de l'exercice : (450.648) euros.

Affectation

Affectation en totalité du résultat au compte « Report à nouveau », dont le solde négatif serait ainsi porté de (6.308.534) à (6.759.182) euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Parts C-2034 :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des décisions collectives ordinaires, décide d'affecter la perte de l'exercice des parts C-2034 s'élevant à 25.955,51 euros de la manière suivante :

Résultat

Résultat déficitaire de l'exercice : (25.956) euros.

Affectation

Affectation en totalité du résultat au compte « Report à nouveau », dont le solde négatif serait ainsi porté à (25 955,51) euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes.

Global : Parts B-2026 et Parts C-2034 :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des décisions collectives ordinaires, décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 476.603 euros de la manière suivante :

Résultat

Résultat déficitaire de l'exercice : (476.603) euros.

Affectation

Affectation en totalité du résultat au compte « Report à nouveau », dont le solde négatif serait ainsi porté de (6.308.534) à (6.785.137) euros.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des décisions collectives ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Monsieur Guy Portmann comme membre du Comité d'Investissement pour une durée de 3 ans, à compter de ce jour.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Monsieur Hervé Baulme comme membre du Comité d'Investissement pour une durée de 3 ans, à compter de ce jour.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Monsieur Pierre Darrot comme membre du Comité d'Investissement pour une durée de 3 ans, à compter de ce jour.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Monsieur Philippe Debry comme membre du Comité d'Investissement pour une durée de 3 ans, à compter de ce jour.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Monsieur Corrado Ferretti comme membre du Comité d'Investissement pour une durée de 3 ans, à compter de ce jour.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Monsieur Alain Goyé comme membre du Comité d'Investissement pour une durée de 3 ans, à compter de ce jour.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Monsieur Eric Morel d'Arleux comme membre du Comité d'Investissement pour une durée de 3 ans, à compter de ce jour.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Madame France de Sadeleer comme membre du Comité d'Investissement pour une durée de 3 ans, à compter de ce jour.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Caisse des Dépôts et Consignations comme membre du Comité d'Investissement pour une durée de 3 ans, à compter de ce jour.

TREIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Fonds de Garantie des Assurances Obligatoires de Dommage et le Fonds de Garantie Terrorismes et Infractions comme membre du Comité d'Investissement pour une durée de 3 ans, à compter de ce jour.

QUATORZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme Stéphane Courtot comme membre du Comité d'Investissement pour une durée de 3 ans, à compter de ce jour.

QUINZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de Caisse des Dépôts et Consignations comme membre du Conseil de Surveillance pour une durée de 5 ans, à compter de ce jour.

SEIZIEME RESOLUTION

Le cabinet PKF Arsilon Commissariat aux comptes (anciennement PWC Entrepreneurs Commissariat aux Comptes) domicilié au 47 rue de Liège, 75008 Paris, a été désigné comme Commissaire aux comptes titulaire en remplacement de Pricewaterhousecoopers Audit domicilié au 63 rue de Villiers, 92200 Neuilly-sur-Seine lors de l'assemblée du 8 juin 2021 pour la durée du mandat restant à courir de ses prédécesseurs jusqu'au 31 décembre 2022.

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de PKF Arsilon Commissariat aux comptes comme Commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Didier Arias comme Commissaire aux Comptes suppléant de Phitrust Partenaires pour un nouveau mandat de six années jusqu'au 31 décembre 2028.

DIX-SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

DIX-HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme Andréa d'Avack comme membre du Comité d'Investissement pour une durée de 3 ans, à compter de ce jour.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.


Le Président
Olivier de Guerre

PHITRUST PARTENAIRES SAS

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

Certifié Conforme
le 25 Juin 2023

dj
Oliver de Fum
Président

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2022)

Aux associés
PHITRUST PARTENAIRES SAS
7, rue d'Anjou
75008 Paris

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PHITRUST PARTENAIRES SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

TÉL. / 01 42 94 42 42

47 rue de Liège
75 008 Paris

pkf-arsilon.com

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes - Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Paris Ile-de-France et Société de Commissariat aux Comptes membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris - SAS au capital de 1 901 259 €. Siège social : 47 rue de Liège 75008 Paris. RCS Paris 811 599 406. TVA n° FR 66 811 599 406. Code APE 6920Z.

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes est une société membre de PKF International Limited, réseau de sociétés légalement indépendantes, et n'accepte aucune responsabilité ou engagement résultant d'actions ou absence d'actions d'un membre individuel ou d'une société correspondante ou de plusieurs sociétés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Règles générales » de l'annexe expose les principes et méthodes comptables suivis et appliqués pour l'établissement des comptes annuels et notamment pour ce qui concerne la prise en compte du principe de continuité d'exploitation. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les hypothèses retenues pour l'application de ce principe.

La note « Immobilisations financières » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables suivies par votre société, pour la valorisation des titres de participations, ainsi que leurs modalités de dépréciation. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou

en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 12 juin 2023

Le commissaire aux comptes
PKF Arsilon Commissariat aux Comptes



Francis Chartier

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	7 708	7 708		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	11 064 630	265 745	10 798 885	9 681 673
Autres titres immobilisés	1 566 808		1 566 808	1 341 808
Prêts	300 000		300 000	300 000
Autres immobilisations financières	246 962		246 962	261 087
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	13 186 108	273 453	12 912 655	11 584 568
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	47 091		47 091	28 502
Fournisseurs débiteurs	9 968		9 968	26 157
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	19		19	19
Autres créances	1 154 275		1 154 275	1 114 012
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	26 329		26 329	
Valeurs mobilières de placement	2 486		2 486	2 486
Disponibilités	2 760 332		2 760 332	3 354 207
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 000 500		4 000 500	4 525 352
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	17 186 608	273 453	16 913 155	16 109 950

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	23 350 000	22 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-6 308 534	-5 923 738
Résultat de l'exercice	-476 603	384 796
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 564 863	15 691 466
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	289	225 818
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		13 703
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	231 443	161 061
<i>Personnel</i>	1 475	
<i>Organismes sociaux</i>	4 887	5 024
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	533	533
Dettes fiscales et sociales	6 895	5 557
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	97 320	
Autres dettes	12 345	12 345
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	241 297	418 464
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	16 913 155	16 109 950

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	32 291	100,00	17 004	100,00	15 287	89,90
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	7	0,02	1	0,01	6	578,90
Total	32 299	100,02	17 005	100,01	15 293	89,93
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	525 355	NS	559 200	NS	-33 845	-6,05
Total	525 355	NS	559 200	NS	-33 845	-6,05
MARGE SUR M/SES & MAT	-493 056	NS	-542 195	NS	49 139	9,06
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	134	0,42	204	1,20	-70	-34,09
Salaires et Traitements	12 921	40,02	15 904	93,53	-2 982	-18,75
Charges sociales	5 307	16,43	6 930	40,75	-1 623	-23,43
Amortissements et provisions						
Autres charges	105	0,32	8	0,05	97	NS
Total	18 467	57,19	23 045	135,53	-4 578	-19,87
RESULTAT D'EXPLOITATION	-511 524	NS	-531 920	NS	20 396	3,85
Produits financiers	151 031	467,71	365 937	NS	-214 906	-58,73
Charges financières	59 792	185,16	100 000	588,08	-40 208	-40,21
Résultat financier	91 239	282,55	265 937	NS	-174 698	-65,69
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-420 285	NS	-265 983	NS	-154 302	-57,71
Produits exceptionnels	6 155	19,06	44 756	263,20	-38 601	-86,25
Charges exceptionnelles	62 474	193,47	130 249	765,97	-67 775	-52,03
Résultat exceptionnel	-56 319	-174,41	-85 493	-502,77	29 174	-34,12
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-476 603	NS	-384 796	NS	-91 807	23,86

ANNEXE LEGALE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS PHITRUST PARTENAIRES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 16 913 155 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 476 603 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	7 708			7 708
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	7 708			7 708
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	9 946 673	1 117 957		11 064 630
- Autres titres immobilisés	1 341 808	425 000	200 000	1 566 808
- Prêts et autres immobilisations financières	561 087		14 125	546 962
Immobilisations financières	11 849 568	1 542 957	214 125	13 178 400
ACTIF IMMOBILISE	11 857 276	1 542 957	214 125	13 186 108

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste			200 000	200 000
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			1 342 957	1 342 957
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			1 542 957	1 542 957
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			200 000	200 000
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			14 125	14 125
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			214 125	214 125

Parmi les acquisitions principales de l'exercice :

- TP - I&P DEV : 4 355 euros
- TP - Alchimistes : 97 320 euros
- TP - Permico : 123 136 euros
- TP - Name Recycling : 125 000 euros
- TP - Optima : 200 000 euros
- TP - Tête Haute : 299 868 euros
- TP - Mundo Lab (Ethical Property) : 300 000 euros
- TP - Phitrust Partenaires Europe : 393 278 euros

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Les frais d'établissement comptabilisés à l'actif constituent des frais de constitution amortis sur 5 ans. La totalité des frais de constitution ont été amortis.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Compte tenu de la difficulté d'apprécier la valorisation des titres de participations à la clôture de l'exercice (absence de rentabilité, management inadapté, restructuration en cours, incendie ou perte d'un client important...) les provisions seront constituées par tranche de 25%, soit 25% de la valeur d'origine, puis 50%, puis 75% maximum tant que la société n'est pas en cessation des paiements. Dans ce dernier cas, une dépréciation à hauteur de 100% est constatée.

Une approche plus fine par tranche de 5% sera retenue si l'évaluateur dispose d'informations suffisamment précises pour cela.

A partir du meilleur jugement de l'investisseur, une provision sera donc pratiquée selon les critères suivants :

- 25% en cas de premières difficultés avérées . (Retour sur le budget, pertes ponctuelles, risques client ou réglementaire, problème de gouvernance).
- 50% en cas d'aggravation de la situation.(Echec des mesures correctives, pertes récurrentes ou durables, management défaillant)
- 75% lorsque la situation devient préoccupante. (Crise sérieuse de trésorerie, impasse stratégique).
- 100% en cas de cessation des paiements avec jugement de liquidation au Tribunal de Commerce.

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
Ecodair EA 75018 PARIS 18	97 000	83 166	33,59	443
Name Recycling 01000 ST DENIS LES BOURG	702 564	-913 246	10,21	-818 865
Phitrust Asia 189767 Singapore	1 181 671	-458 467	40,31	-163 686
Optima 13400 AUBAGNE	2 927 925	10 020 076	16,66	716 047
Ecodair EI 75018 PARIS 18	97 000	24 934	33,59	30 841
AMS Investissement 75002 PARIS 02	520 000	124 263	24,00	36 164
SAS PHITRUST PARTENAIRES EUROPE SAS 75008 PARIS 08	17 500 000	-16 062 616	28,67	-387 203
Main Forte 62440 HARNES	77 312	357 638	16,82	-296 674
Ethical Property Europe 1050 Bruxelles	8 026 555	9 715 922	10,09	300 894
Kajou 93100 Montreuil	9 142	532 649	10,94	-307 768

Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	7 755 266	7 755 266	1 066 808		12 153
- Autres filiales françaises	1 686 240	1 671 240	300 000		
- Autres filiales étrangères	1 623 102	1 372 357	500 000		
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	7 708			7 708
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	7 708			7 708
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	7 708			7 708

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 758 315 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	300 000		300 000
Autres	246 962		246 962
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	47 091	47 091	
Autres	1 164 262	1 164 262	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 758 315	1 211 353	546 962
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int.courus s/créances diverses	246 962
Clients - factures à établir	32 291
Fournisseurs - RRR à obtenir	1 088
INTERETS COURUS ISF SOLIDAIRE	22 518
INTERETS COURUS SUR LAITERIE DU BER	7 273
Total	310 132

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 23 350 000,00 euros décomposé en 23 350 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	22 000 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice	1 450 000	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice	100 000	
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	23 350 000	1,00

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-5 923 738
Résultat de l'exercice précédent	-384 796
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-6 308 534
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-6 308 534
Total des affectations	-6 308 534

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	22 000 000		1 350 000		23 350 000
Report à Nouveau	-5 923 738	-6 308 534	-6 308 534	-5 923 738	-6 308 534
Résultat de l'exercice	-384 796	384 796	-476 603	-384 796	-476 603
Total Capitaux Propres	15 691 466	-5 923 738	-5 435 137	-6 308 534	16 564 863

Notes sur le bilan

Dettes:

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 348 292 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	231 443	231 443		
Dettes fiscales et sociales	6 895	6 895		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	97 320	97 320		
Autres dettes (**)	12 634	12 634		
Produits constatés d'avance				
Total	348 292	348 292		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	289			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 289 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	62 864
Dettes provis. pr congés à payer	83
Charges sociales s/congés à payer	768
TA à payer	189
FCP à payer	345
Total	64 248

Autres informations

Evénements postérieurs à la clôture

Tête haute : La prise de participation de 1001Pact dans le capital social de tête HAUTE pour 300K€ n'a été versée qu'en janvier 2023 pour une participation globale au capital de 900K€ (300K€ de Phitrust). Pour cette raison, il n'y a eu de dépréciation des titres de tête haute

Alchimistes : Un tour de table à hauteur de 459K€ a eu lieu fin décembre 2022 au sein de la société les Alchimistes (253K€ pour Amundi, I&+ 108K€ et Phitrust pour 97K€). Les participations ont été versées en post-clôture d'où le fait qu'il n'y a pas eu de dépréciation des titres des Alchimistes.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Compte Courant Associé	891 754
Autres engagements donnés	891 754
Total	891 754
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

La société Phitrust Partenaires s'est engagée auprès d'Isf Solidaire à ne pas demander le remboursement de sa créance au moins pour les 12 mois prochains, et ce tant que son portefeuille de participations n'aura pas été cédé.

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Secteur d'activité	31/12/2022
Refacturations des frais	32 291
TOTAL	32 291

Produits d'exploitation

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 700 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

PHITRUST PARTENAIRES
Société par Actions Simplifiée à capital variable
au capital minimum de 37.000 euros
Siège social : 7 rue d'Anjou
75008 PARIS
RCS Paris 480 762 467

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 JUIN 2023

Mesdames, Messieurs,

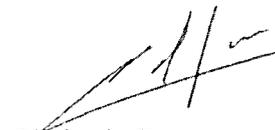
Nous vous rappelons qu'en application de l'article 20.6 des statuts, le Conseil de surveillance doit présenter à l'assemblée générale annuelle des actionnaires ses observations sur les comptes annuels arrêtés par le Président et sur le rapport de gestion.

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de surveillance.

Nous n'avons aucun commentaire particulier à formuler sur le rapport de gestion ainsi que sur les comptes qui nous ont été soumis.

Fait à Paris,
Le 6 juin 2023

Le Conseil de Surveillance,



Olivier de Guerre
Président du Conseil de surveillance

Exercice clos le : 31 décembre 2022 Société : Phitrust Partenaires TABLEAU 1
ANCIENNES CONVENTIONS ET ANCIENS ENGAGEMENTS/ DONT L'APPLICATION S'EST POURSUIVIE AU COUDE L'EXERCICE

Renseignements à fournir pour la rédaction du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.223-19 (SARL), L.225-38 & L.225-86 (SA), du Code de commerce (non applicable aux SAS sauf dispositions contraires des statuts)

SOCIETE CO- CONTRACTANTE (1)	DATES		CONTRAT	CONVENTIONS	MONTANTS EN EUROS (3)	
	CA ou CS ayant autorisé la convention (2)	CA ou CS annuel ayant réexaminé la convention (4)			Produits et charges comptabilisés pendant l'exercice	Encaissements et règlements
BNP Paribas	11 février 2009		Convention de placement signée le 25 mai 2009, renouvelable par tacite reconduction	BNP Paribas propose à ses clients Banque Privée et Wealth Management de souscrire à des actions Phitrust Partenaires	Néant	Néant
Isf Solidaire	29 novembre 2010	25 mai 2023	Convention de compte-courant de Phitrust Partenaires dans la société Isf Solidaire	Taux fixe de 1,5 %	3.363,04 €	
Phitrust	13 mai 2008	25 mai 2023	Contrat de prestation de services avec Phitrust Partenaires du 1 janvier 2008 sur 5 ans renouvelable par tacite reconduction	Honoraires de conseil : 360.000 € TTC par an à partir du quatrième trimestre 2016	Facturés sur 2022 : 360.000 € TTC	Néant

(1) Ou personne physique
 Non applicable aux SARL / SAS
 Indiquer entre parenthèses les charges et les règlements effectués

Fait à Paris le 26 mai 2023
 Signature du Président ou du Gérant



1 Uniquement applicable aux SA dont les titres sont soumis aux négociations sur un marché réglementé

NOUVELLES CONVENTIONS ET NOUVEAUX ENGAGEMENTS*

Renseignements à fournir pour la rédaction du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L.223-19 (SARL), L.225-38 & L.225-86 (SA), L.227-10 (SAS) du Code de commerce

SOCIETE (1) CO- CONTRACTANTE	DATES		CONVENTIONS	MONTANTS EN EUROS (3)	
	CA ou CS ayant autorisé la convention (2)	Contrat (3)		Produits et charges comptabilisés pendant l'exercice	Encaissements et règlements
Néant			Objet, conditions et rémunérations, motif justifiant de l'intérêt, etc.		

(1) Ou personne physique

(2) Non applicable aux SARL / SAS

(3) Veuillez joindre une photocopie des contrats

Fait à Paris le 26 mai 2023 :

Signature du Président ou du Gérant



(4) Indiquer entre parenthèses les charges et les règlements effectués

* Uniquement applicable aux SA dont les titres sont soumis aux négociations sur un marché réglementé

SAS PHITRUST PARTENAIRES

7 rue D'ANJOU
75008 PARIS 08

COMPTES ANNUELS
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

SOMMAIRE

1. Attestation d'Expert Comptable

2. COMPTES ANNUELS

Bilan	3
Compte de résultat	5
Soldes intermédiaires de gestion	6

3. ANNEXE LEGALE

Règles et méthodes comptables	8
Notes sur le bilan	10
Autres informations	20
Notes sur le compte de résultat	22

4. DETAIL DES COMPTES

Bilan détaillé	24
Compte de résultat détaillé	27
Soldes intermédiaires de gestion détaillés	29

Attestation d'Expert Comptable

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 19/12/2019, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS PHITRUST PARTENAIRES relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 19 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	16 913 155
Chiffre d'affaires	32 291
Résultat net comptable (Perte)	-476 603

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS
Le 16/05/2023

Bertrand Bonnevey
Expert-Comptable

SAS SBA COMPTA
15 rue du Faubourg Montmartre
75009 PARIS
Tel :

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	7 708	7 708		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	11 064 630	265 745	10 798 885	9 681 673
Autres titres immobilisés	1 566 808		1 566 808	1 341 808
Prêts	300 000		300 000	300 000
Autres immobilisations financières	246 962		246 962	261 087
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	13 186 100	273 453	12 912 645	11 584 568
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	47 091		47 091	28 502
Fournisseurs débiteurs	9 968		9 968	26 157
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	19		19	19
Autres créances	1 154 275		1 154 275	1 114 012
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	26 329		26 329	
Valeurs mobilières de placement	2 486		2 486	2 486
Disponibilités	2 760 332		2 760 332	3 354 207
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 000 500		4 000 500	4 525 382
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	17 186 608	273 453	16 913 155	16 109 950

Bilan

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	23 350 000	22 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-6 308 534	-5 923 738
Résultat de l'exercice	476 803	384 796
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 564 803	15 691 466
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	289	225 818
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		13 703
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	231 443	161 061
<i>Personnel</i>	1 475	
<i>Organismes sociaux</i>	4 887	5 024
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	533	533
Dettes fiscales et sociales	6 895	5 557
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	97 320	
Autres dettes	12 345	12 345
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	24 757	18 484
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	16 913 155	16 109 950

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	32 291	100,00	17 004	100,00	15 287	89,90
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	7	0,02	1	0,01	6	578,90
Total	32 299	100,02	17 005	100,01	15 293	89,93
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	525 355	NS	559 200	NS	-33 845	-6,05
Total	525 355	NS	559 200	NS	-33 845	-6,05
MARGE SUR M/SES & MAT	-493 056	NS	-542 195	NS	49 139	9,06
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	134	0,42	204	1,20	-70	-34,09
Salaires et Traitements	12 921	40,02	15 904	93,53	-2 982	-18,75
Charges sociales	5 307	16,43	6 930	40,75	-1 623	-23,43
Amortissements et provisions						
Autres charges	105	0,32	8	0,05	97	NS
Total	18 467	57,19	23 045	135,53	-4 578	-19,87
RESULTAT D'EXPLOITATION	-511 524	NS	-565 240	NS	53 717	9,50
Produits financiers	151 031	467,71	365 937	NS	-214 906	-58,73
Charges financières	59 792	185,16	100 000	588,08	-40 208	-40,21
Résultat financier	91 239	282,55	265 937	NS	-174 698	-65,69
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-420 284	NS	-299 303	NS	-120 981	40,42
Produits exceptionnels	6 155	19,06	44 756	263,20	-38 601	-86,25
Charges exceptionnelles	62 474	193,47	130 249	765,97	-67 775	-52,03
Résultat exceptionnel	-56 319	-174,41	-85 493	-502,77	29 174	-34,12
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-476 603	NS	-384 796	NS	-91 807	23,86

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	32 291	100,00	17 004	100,00	15 287	89,90
Production stockée						
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance						
MARGE DE PRODUCTION	32 291	100,00	17 004	100,00	15 287	89,90
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T.	32 291	100,00	17 004	100,00	15 287	89,90
MARGE BRUTE GLOBALE	32 291	100,00	17 004	100,00	15 287	89,90
Autres achats et charges externes	525 355	NS	559 200	NS	-33 845	-6,05
VALEUR AJOUTÉE	-493 063	NS	-542 196	NS	49 132	-9,06
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés	134	0,42	204	1,20	-70	-34,09
Charges de personnel	18 228	56,45	22 834	134,28	-4 605	-20,17
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-511 426	NS	-565 233	NS	53 807	-9,52
Reprises s/ charges et Transferts						
Autres produits	7	0,02	1	0,01	6	578,90
Dot. amortissements et provisions						
Autres charges	105	0,32	8	0,05	97	NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	-511 524	NS	-565 240	NS	53 717	-9,50
Quote part résultat en commun						
Produits financiers	151 031	467,71	365 937	NS	-214 906	-58,73
Charges financières	59 792	185,16	100 000	588,08	-40 208	-40,21
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-20 285	NS	-299 303	NS	279 018	-107,12
Produits exceptionnels	6 155	19,06	44 756	263,20	-38 601	-86,25
Charges exceptionnelles	62 474	193,47	130 249	765,97	-67 775	-52,03
Résultat exceptionnel	-56 319	-174,41	-85 493	-502,77	29 174	-34,12
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-476 603	NS	-384 796	NS	-91 807	23,86

ANNEXE LEGALE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS PHITRUST PARTENAIRES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 16 913 155 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 476 603 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	7 708			7 708
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	7 708			7 708
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	9 946 673	1 117 957		11 064 630
- Autres titres immobilisés	1 341 808	425 000	200 000	1 566 808
- Prêts et autres immobilisations financières	561 087		14 125	546 962
Immobilisations financières	11 849 568	1 542 957	214 125	13 178 400
ACTIF IMMOBILISE	11 857 276	1 542 957	214 125	13 186 108

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste			200 000	200 000
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			1 342 957	1 342 957
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			1 542 957	1 542 957
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			200 000	200 000
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			14 125	14 125
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			214 125	214 125

Parmi les acquisitions principales de l'exercice :

- TP - I&P DEV : 4 355 euros
- TP - Alchimistes : 97 320 euros
- TP - Permico : 123 136 euros
- TP - Name Recycling : 125 000 euros
- TP - Optima : 200 000 euros
- TP - Tête Haute : 299 868 euros
- TP - Mundo Lab (Ethical Property) : 300 000 euros
- TP - Phitrust Partenaires Europe : 393 278 euros

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
Total		

Les frais d'établissement comptabilisés à l'actif constituent des frais de constitution amortis sur 5 ans. La totalité des frais de constitution ont été amortis.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Compte tenue de la difficulté d'apprécier la valorisation des titres de participations à la clôture de l'exercice (absence de rentabilité, management inadapté, restructuration en cours, incendie ou perte d'un client important...) les provisions seront constituées par tranche de 25%, soit 25% de la valeur d'origine, puis 50%, puis 75% maximum tant que la société n'est pas en cessation des paiements. Dans ce dernier cas, une dépréciation à hauteur de 100% est constatée.

Une approche plus fine par tranche de 5% sera retenue si l'évaluateur dispose d'informations suffisamment précises pour cela.

A partir du meilleur jugement de l'investisseur, une provision sera donc pratiquée selon les critères suivants :

- 25% en cas de premières difficultés avérées . (Retour sur le budget, pertes ponctuelles, risques client ou réglementaire, problème de gouvernance).
- 50% en cas d'aggravation de la situation.(Echec des mesures correctives, pertes récurrentes ou durables, management défaillant)
- 75% lorsque la situation devient préoccupante. (Crise sérieuse de trésorerie, impasse stratégique).
- 100% en cas de cessation des paiements avec jugement de liquidation au Tribunal de Commerce.

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
Ecodair EA 75018 PARIS 18	97 000	83 166	33,59	443
Name Recycling 01000 ST DENIS LES BOURG	702 564	-913 246	10,21	-818 865
Phitrust Asia 189767 Singapore	1 181 671	-458 467	40,31	-163 686
Optima 13400 AUBAGNE	2 927 925	10 020 076	16,66	716 047
Ecodair EI 75018 PARIS 18	97 000	24 934	33,59	30 841
AMS Investissement 75002 PARIS 02	520 000	124 263	24,00	36 164
SAS PHITRUST PARTENAIRES EUROPE SAS 75008 PARIS 08	17 500 000	-16 062 616	28,67	-387 203
Main Forte 62440 HARNES	77 312	357 638	16,82	-296 674
Ethical Property Europe 1050 Bruxelles	8 026 555	9 715 922	10,09	300 894
Kajou 93100 Montreuil	9 142	532 649	10,94	-307 768

Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	7 755 266	7 755 266	1 066 808		12 153
- Autres filiales françaises	1 686 240	1 671 240	300 000		
- Autres filiales étrangères	1 623 102	1 372 357	500 000		
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	7 708			7 708
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	7 708			7 708
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	7 708			7 708

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 758 315 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	300 000		300 000
Autres	246 962		246 962
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	47 091	47 091	
Autres	1 164 262	1 164 262	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 758 315	1 211 353	546 962
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int.courus s/créances diverses	246 962
Clients - factures à établir	32 291
Fournisseurs - RRR à obtenir	1 088
INTERETS COURUS ISF SOLIDAIRE	22 518
INTERETS COURUS SUR LAITERIE DU BER	7 273
Total	310 132

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 23 350 000,00 euros décomposé en 23 350 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	22 000 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice	1 450 000	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice	100 000	
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	23 350 000	1,00

Notes sur le bilan

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de p ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
FG des Ass Obligation de Dommage	10,70	2 500 000,00
FG Terrorismes et Infractions	10,70	2 500 000,00
Caisse des Dépôts	10,66	2 490 000,00
BNP Paribas SA	10,02	2 340 164,00
SDC Palma	2,14	500 000,00
Multipar solidaire dynamique	2,14	500 000,00
Natixis PE	2,14	500 000,00
Sicav Patrimoine Active	2,14	500 000,00
Fondation Amajaya (abritée FdF)	2,14	500 000,00
MERCATOR 78000 VERSAILLES	2,14	500 000,00
Société Tivoli	1,28	300 000,00
Fondation Caritas	1,28	300 000,00
Crédit Coopératif	1,28	300 000,00
Aurore 59780 BAISIEUX	1,28	300 000,00
Fondation Roi Baudouin	1,07	250 000,00
Natixis AM	1,02	240 000,00
EMILONG 75116 PARIS	0,85	200 000,00
Congrégation de la Divine Providenc	0,51	120 000,00
Magimix SAS	0,42	100 000,00
Chauveau de Quercize	0,42	100 000,00
Fondation Saint Matthieu	0,42	100 000,00
Fondation Anastasis	0,42	100 000,00
SC MARE ARVOR 92200 NEUILLY SUR SEINE	0,42	100 000,00
Fondation Notre Dame	0,42	100 000,00
PHITRUST 75008 PARIS 08	0,01	3 495,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
Delagrange Gilbert	4,66	1 090 000,00
Mallet Corinne	2,56	600 000,00
Morel d'Arleux Eric	2,56	600 000,00
Lhoist Charlotte	2,14	500 000,00
de Reboul Henri	1,28	300 000,00
D'AVACK ANDREA 78121 CRESPIERES	1,28	300 000,00
VANPOUCKE XAVIER 1473 Glabais	1,07	250 000,00
Humblet Odile	1,07	250 000,00
Pierre-Favard Philippe	0,85	200 000,00
MANAUD Dominique 29260 LE FOLGOET	0,85	200 000,00
Defforey Cécile	0,85	200 000,00
Boisard Nicolas	0,84	198 000,00
Ryckelynck Laurent	0,84	198 000,00
COURTOT Stéphanie 64250 CAMBO LES BAINS	0,64	150 000,00
Lieber François	0,51	119 835,00
Bon Michel	0,42	100 001,00
Goyé Alain	0,42	100 000,00
Gardent Philippe	0,42	100 000,00
Fadika Karim	0,42	100 000,00

Notes sur le bilan

	% de détention	Nombre de p ou d'actions
Saumon Kiti	0,42	100 000,00
Machet de la Martinière Maximilien	0,42	100 000,00
Maisonnier Marie-Hélène	0,42	100 000,00
D'Ornano Isabelle	0,42	100 000,00
Altmann Catherine	0,42	100 000,00
de Sadeleer France	0,42	100 000,00
Fédéractive (Pascal Girardot)	0,42	100 000,00
Pénicaud Muriel	0,42	100 000,00
Tascon Christine	0,42	100 000,00
Merlin Julia	0,42	100 000,00
Le Navenec-Cador Annie	0,42	100 000,00
Lambrechts Sylvain	0,42	100 000,00
Lambrechts Marine	0,42	100 000,00
Gradis Diego	0,42	100 000,00
Bouchet Brigitte	0,42	100 000,00
Schom Emmanuel	0,42	100 000,00
Ferreti Corrado	0,42	100 000,00
Daudin Xavier 16120 TOUZAC	0,38	90 000,00
Riché Béatrice	0,34	80 000,00
BAULME HERVÉ	0,19	45 000,00
Gerard Anne Marie	0,17	40 000,00
Roussel Adam MARTINE	0,17	40 000,00
Portmann Guy 92310 SEVRES	0,14	35 000,00
DU MONCEAU CEDRIC	0,10	25 000,00
de Guerre Athénais 92100 BOULOGNE BILLANCOURT	0,08	20 000,00
de Guerre Iléana	0,08	20 000,00
de Guerre Ladislav 92190 MEUDON	0,08	20 000,00
de Tersant Thibault	0,08	20 000,00
Lanternier Philippe	0,08	20 000,00
Keller Bruno	0,08	20 000,00
de Guerre Casilda	0,08	20 000,00
DESANGES LOUIS	0,08	20 000,00
de Guerre Aymeric 92190 MEUDON	0,08	20 000,00
ZOUARI Chantal 75010 PARIS 10	0,05	12 000,00
Gerard Laurent	0,05	12 000,00
Gerard Eric	0,05	12 000,00
Gerard Christine	0,05	12 000,00
Gerard Xavier	0,05	12 000,00
Troesch Isaure	0,04	10 000,00
Troesch Marie Alix	0,04	10 000,00
Troesch Benoit	0,04	10 000,00
Troesch Guillaume	0,04	10 000,00
de Guerre Olivier 92190 MEUDON	0,03	7 999,00
de Witt Nicolas	0,01	4 001,00
KONRAD ALAIN		1 501,00
Wiedemann-Goiran Thierry		1 001,00
Goudchaux Florence 75007 PARIS 07		1 000,00
Lanthier Jean François		1,00
Debry Philippe		1,00

Notes sur le bilan

	% de détention	Nombre de p ou d'actions
D'ORMESSON FRANCOIS		1,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/06/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-5 923 738
Résultat de l'exercice précédent	-384 796
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-6 308 534
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-6 308 534
Total des affectations	-6 308 534

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentatio	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	22 000 000		1 350 000		23 350 000
Report à Nouveau	-5 923 738	-6 308 534	-6 308 534	-5 923 738	-6 308 534
Résultat de l'exercice	-384 796	384 796	-476 603	-384 796	-476 603
Total Capitaux Propres	15 691 466	-5 923 738	-5 435 137	-6 308 534	16 564 863

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 348 292 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	231 443	231 443		
Dettes fiscales et sociales	6 895	6 895		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	97 320	97 320		
Autres dettes (**)	12 634	12 634		
Produits constatés d'avance				
Total	348 292	348 292		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	289			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 289 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	62 864
Dettes provis. pr congés à payer	83
Charges sociales s/congés à payer	768
TA à payer	189
FCP à payer	345
Total	64 248

Autres informations

Evénements postérieurs à la clôture

Tête haute : La prise de participation de 1001Pact dans le capital social de tête HAUTE pour 300K€ n'a été versée qu'en janvier 2023 pour une participation globale au capital de 900K€ (300K€ de Phitrust). Pour cette raison, il n'y a eu de dépréciation des titres de tête haute

Alchimistes : Un tour de table à hauteur de 459K€ a eu lieu fin décembre 2022 au sein de la société les Alchimistes (253K€ pour Amundi, I&+ 108K€ et Phitrust pour 97K€). Les participations ont été versées en post-clôture d'où le fait qu'il n'y a pas eu de dépréciation des titres des Alchimistes.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Compte Courant Associé	891 754
Autres engagements donnés	891 754
Total	891 754
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

La société Phitrust Partenaires s'est engagée auprès d'Isf Solidaire à ne pas demander le remboursement de sa créance au moins pour les 12 mois prochains, et ce tant que son portefeuille de participations n'aura pas été cédé.

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	
Total	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Secteur d'activité	31/12/2022
Refacturations des frais	32 291
TOTAL	32 291

Produits d'exploitation

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire*Honoraire de certification des comptes : 8 700 euros**Honoraire des autres services : 0 euros*

DETAIL DES COMPTES

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de constitution	7 708		7 708	7 708
AMORT FRAIS DE CONSTITUTION		7 708	-7 708	-7 708
	7 708	7 708		
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TP - ECOD AIR EA	32 580		32 580	32 580
TP - ECOD AIR EI	32 580		32 580	32 580
TP - ECOD AIR EA PACA	6		6	6
TP - ECO D'AIR PARIS SUD SACLAY	10		10	10
TP - I&P Dev	256 275		256 275	251 920
TP - P. PARTENAIRES EUROPE	4 481 767		4 481 767	4 088 489
TP - PHITRUST ASIA	401 013		401 013	401 013
TP - OPTIMA SAS	899 998		899 998	699 998
TP - ISF SOLIDAIRE	29 997		29 997	29 997
TP - LAITERIE DU BERGER	289 491		289 491	289 491
TP - ETHICAL PROPERTY	831 836		831 836	831 836
TP - PERMICRO	782 841		782 841	659 705
TP - MICRO FINANCE SOLIDAIRE	280 000		280 000	280 000
TP - FONCIERE CHENELET	150 000		150 000	150 000
TP - AMS INVESTISSEMENT	125 000		125 000	125 000
TP - ETIC FONCIEREMENT RESPONSA	629 055		629 055	629 055
TP - SCHNEIDER ELECTRIC	200 000		200 000	200 000
TP - I&P AFRIQUE ENTREPREN	194 495		194 495	194 495
TP - MAIN FORTE	199 998		199 998	199 998
TP - COOPMED	100 000		100 000	100 000
TP - NAME RECYCLING	450 500		450 500	450 500
TP - KAJOU	300 000		300 000	300 000
TP - TETE HAUTE	299 868		299 868	
TP - LES ALCHEMISTES	97 320		97 320	
DEPRECIATION TP I&P DEV		100 000	-100 000	-150 000
DEPRECIATION ISF SOLIDAIRE		15 000	-15 000	-15 000
DEPRECIATION COOPMED		100 000	-100 000	-100 000
DEPRECIATION TP IAE		50 745	-50 745	
	11 064 630	265 745	10 798 885	9 681 673
Autres titres immobilisés				
OC - ECODAIR EA	70 000		70 000	70 000
OC - ECODAIR EI	70 000		70 000	70 000
OC - OPTIMA / LA VARAPPE				200 000
OC - MUNDO LAB (ETHICAL PROPERT	601 808		601 808	301 808
OC - NAME RECYCLING	325 000		325 000	200 000
OC - SWISS FRESH WATER	500 000		500 000	500 000
	1 566 808		1 566 808	1 341 808
Prêts				
PRET ASSOCIATION ECODAIR	300 000		300 000	300 000
	300 000		300 000	300 000
Autres immobilisations financières				
Int.courus s/créances diverses	246 962		246 962	261 087
	246 962		246 962	261 087
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	15 186 108	275 745	14 910 363	11 984 566

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Clients	14 800		14 800	
Clients - factures à établir	32 291		32 291	28 502
	47 091		47 091	28 502
Fournisseurs débiteurs				
Fournisseurs	8 880		8 880	25 069
Fournisseurs - RRR à obtenir	1 088		1 088	1 088
	9 968		9 968	26 157
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
TVA sur factures non parvenues	19		19	19
	19		19	19
Autres créances				
Prélèvements à la source (IR)	70		70	178
Compte Courant - ISF SOLIDAIRE	891 754		891 754	881 754
Compte Courant - FONDS DE DOTATIO	21 479		21 479	21 479
Compte Courant - MUNDO LAB	12 153		12 153	
Compte Courant - LAITERIE DU BERGE	41 148		41 148	41 148
Compte Courant - I&P AFRIQUE ENTRE	543		543	543
Compte Courant - PHITRUST ASIA	99 953		99 953	109 000
INTERETS COURUS ISF SOLIDAIRE	22 518		22 518	9 155
INTERETS COURUS SUR LAITERIE DU	7 273		7 273	4 385
Autres comptes débiteurs/créditeurs	9 014		9 014	
DROITS D'ENTREE A REVERSER	48 369		48 369	46 369
	1 154 275		1 154 275	1 114 012
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Fournisseurs - acomptes s/commandes	26 329		26 329	
	26 329		26 329	
Valeurs mobilières de placement				
VMP	2 486		2 486	2 486
	2 486		2 486	2 486
Disponibilités				
Crédit Coopératif	138 027		138 027	209 231
CIC Paris	1 483 027		1 483 027	3 144 976
CIC (Parts C)	1 139 278		1 139 278	
	2 760 332		2 760 332	3 354 207
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 000 500		4 000 500	4 525 382
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	17 186 608	273 453	16 913 155	16 109 950

Bilan détaillé

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel		
Capital souscrit-appelé, versé	21 900 000	22 000 000
Capital souscrit appelé versé (C)	1 450 000	
	23 350 000	22 000 000
Report à nouveau		
Report à nouveau (solde débiteur)	-6 308 534	-5 923 738
	-6 308 534	-5 923 738
Résultat de l'exercice	-476 605	384 796
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 334 863	15 691 466
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Compte Courant - PHITRUST PART EUR		225 529
Compte Courant - Olivier DE GUERRE	289	289
	289	225 818
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Clients - acomptes sur commandes		13 703
		13 703
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Fournisseurs	168 579	131 393
Fournisseurs - fact. non parvenues	62 864	29 669
	231 443	161 061
<i>Personnel</i>		
Personnel - rémunérations dues	1 391	
Dettes provis. pr congés à payer	83	
	1 475	
<i>Organismes sociaux</i>		
Sécurité sociale	839	2 008
Humanis Retraite	3 281	2 282
Charges sociales s/congés à payer	768	733
	4 887	5 024
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
TA à payer	189	189
FCP à payer	345	345
	533	533
Dettes fiscales et sociales	6 895	5 557
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Verst.restant à effect.s/tit.n/lib.	97 320	
	97 320	
Autres dettes		
PHITRUST	12 345	12 345
	12 345	12 345
TOTAL DETTES	418 227	418 227
TOTAL PASSIF	16 913 155	16 109 950

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Production vendue						
Produits des activités annexes	32 291	100,00	17 004	100,00	15 287	89,90
	32 291	100,00	17 004	100,00	15 287	89,90
Autres produits						
Produits divers gestion courante	7	0,02	1	0,01	6	578,90
	7	0,02	1	0,01	6	578,90
Total	32 299	100,02	17 005	100,01	15 293	89,93
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes						
Achats de petit équipement	235	0,73			235	
Documentation générale			875	5,15	-875	-100,00
Documentation technique-Conference	5 234	16,21			5 234	
Frais de colloques, de séminaires			3 544	20,84	-3 544	-100,00
Honoraires	63 124	195,48	20 970	123,32	42 154	201,02
Honoraires de Conseil	375 102	NS	360 000	NS	15 102	4,20
Honoraires Comptables	6 427	19,90	6 772	39,82	-345	-5,09
Honoraires CAC	10 490	32,48	11 817	69,49	-1 327	-11,23
Retrocessions d'honoraires			120 000	705,70	-120 000	-100,00
Frais d'actes et contentieux	74	0,23	2 254	13,25	-2 179	-96,70
Rémun. & Honoraires divers	8 652	26,79	10 319	60,69	-1 667	-16,16
Publicité			261	1,54	-261	-100,00
Annonces et insertions	3 944	12,21	1 104	6,49	2 840	257,21
Catalogues et imprimés	45	0,14			45	
Divers (pourboires, dons courants)	2 660	8,24			2 660	
Voyages et déplacements	11 122	34,44	1 476	8,68	9 645	653,35
Missions	8 937	27,68	10 492	61,70	-1 555	-14,82
Réceptions	11 551	35,77	719	4,23	10 831	NS
Frais postaux			411	2,42	-411	-100,00
Services bancaires	4 968	15,38	2 636	15,50	2 331	88,43
Cotisations	12 790	39,61	5 550	32,64	7 240	130,45
	525 355	NS	559 200	NS	-33 845	-6,05
Total	525 355	NS	559 200	NS	-33 845	-6,05
MARGE SUR M/SES & MAT	-191 056	NS	-342 185	NS	149 129	43,06
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
Taxe d'apprentissage			111	0,65	-111	-100,00
Formation continue (Trésor)			93	0,55	-93	-100,00
Formation continue (organisme)	27	0,08			27	
Taxe d'apprentissage (verst libér.)	33	0,10			33	
Contribut° économique territoriale	75	0,23			75	
	134	0,42	204	1,20	-70	-34,09
Salaires et Traitements						
Salaires appointements	12 838	39,76	17 004	100,00	-4 166	-24,50
Congés payés	83	0,26	-1 100	-6,47	1 183	-107,57
	12 921	40,02	15 904	93,53	-2 982	-18,75
Charges sociales						
Cotisations à l'URSSAF	3 947	12,22	5 088	29,92	-1 140	-22,41

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Cotisations aux caisses de retraite	1 325	4,10	1 698	9,98	-373	-21,96
Provisions sur Congés Payés	35	0,11			35	
Médecine du travail et pharmacie			145	0,85	-145	-100,00
	5 307	16,43	6 930	40,75	-1 623	-23,43
Autres charges						
Redevances pour brevets, licences	103	0,32			103	
Charges diverses gestion courante	2		8	0,05	-6	-79,59
	105	0,32	8	0,05	97	NS
Total	18 467	57,19	23 045	135,53	-4 578	-19,87
RESULTAT D'EXPLOITATION	-51 524	NS	-365 240	NS	303 717	-83,50
Produits financiers						
Produits de participations	18 734	58,02	1 551	9,12	17 183	NS
Intérêts des comptes courants	16 251	50,33	7 246	42,61	9 005	124,27
Revenus des prêts obligataires	66 046	204,53	75 414	443,50	-9 368	-12,42
Gains de change			1 130	6,65	-1 130	-100,00
Autres produits financiers			280 596	NS	-280 596	-100,00
Repris.s/prov.dépréc.immob. financ.	50 000	154,84			50 000	
	151 031	467,71	365 937	NS	-214 906	-58,73
Charges financières						
Pertes de change	9 047	28,02			9 047	
Dot. prov. dépréc. immob. financ.	50 745	157,15	100 000	588,08	-49 255	-49,26
	59 792	185,16	100 000	588,08	-40 208	-40,21
Résultat financier	91 239	282,55	265 937	NS	-174 698	-65,69
RESULTAT COURANT	-20 284	NS	-299 303	NS	120 981	40,42
Produits exceptionnels						
Prod cessions actifs - Immo Fi.			44 756	263,20	-44 756	-100,00
Produits exceptionnels divers	4 355	13,49			4 355	
Produits exceptionnels divers	1 800	5,57			1 800	
	6 155	19,06	44 756	263,20	-38 601	-86,25
Charges exceptionnelles						
Valeurs compt. éléments actif cédés			52 595	309,30	-52 595	-100,00
Charges exceptionnelles diverses	62 474	193,47	77 654	456,67	-15 180	-19,55
	62 474	193,47	130 249	765,97	-67 775	-52,03
Résultat exceptionnel	-56 319	-174,41	-85 493	-502,77	29 174	-34,12
RESULTAT DE L'EXERCICE	-476 603	NS	-384 796	NS	-91 807	23,86

Soldes intermédiaires de gestion détaillés

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue						
Produits des activités annexes	32 291	100,00	17 004	100,00	15 287	89,90
	32 291	100,00	17 004	100,00	15 287	89,90
MARGE DE PRODUCTION	32 291	100,00	17 004	100,00	15 287	89,90
CHIFFRE D'AFFAIRES HT	32 291	100,00	17 004	100,00	15 287	89,90
MARGE BRUTE GLOBALE	32 291	100,00	17 004	100,00	15 287	89,90
Autres achats et charges externes						
Achats de petit équipement	235	0,73			235	
Documentation générale			875	5,15	-875	-100,00
Documentation technique-Conference	5 234	16,21			5 234	
Frais de colloques, de séminaires			3 544	20,84	-3 544	-100,00
Honoraires	63 124	195,48	20 970	123,32	42 154	201,02
Honoraires de Conseil	375 102	NS	360 000	NS	15 102	4,20
Honoraires Comptables	6 427	19,90	6 772	39,82	-345	-5,09
Honoraires CAC	10 490	32,48	11 817	69,49	-1 327	-11,23
Retrocessions d'honoraires			120 000	705,70	-120 000	-100,00
Frais d'actes et contentieux	74	0,23	2 254	13,25	-2 179	-96,70
Rémun. & Honoraires divers	8 652	26,79	10 319	60,69	-1 667	-16,16
Publicité			261	1,54	-261	-100,00
Annonces et insertions	3 944	12,21	1 104	6,49	2 840	257,21
Catalogues et imprimés	45	0,14			45	
Divers (pourboires, dons courants)	2 660	8,24			2 660	
Voyages et déplacements	11 122	34,44	1 476	8,68	9 645	653,35
Missions	8 937	27,68	10 492	61,70	-1 555	-14,82
Réceptions	11 551	35,77	719	4,23	10 831	NS
Frais postaux			411	2,42	-411	-100,00
Services bancaires	4 968	15,38	2 636	15,50	2 331	88,43
Cotisations	12 790	39,61	5 550	32,64	7 240	130,45
	525 355	NS	559 200	NS	-33 845	-6,05
VALEUR AJOUTÉE	102 493 063	NS	542 190	NS	101 950 873	9,08
Impôts, taxes et verst assimilés						
Taxe d'apprentissage			111	0,65	-111	-100,00
Formation continue (Trésor)			93	0,55	-93	-100,00
Formation continue (organisme)	27	0,08			27	
Taxe d'apprentissage (verst libér.)	33	0,10			33	
Contribut° économique territoriale	75	0,23			75	
	134	0,42	204	1,20	-70	-34,09
Charges de personnel						
Salaires appointements	12 838	39,76	17 004	100,00	-4 166	-24,50
Congés payés	83	0,26	-1 100	-6,47	1 183	-107,57
Cotisations à l'URSSAF	3 947	12,22	5 088	29,92	-1 140	-22,41
Cotisations aux caisses de retraite	1 325	4,10	1 698	9,98	-373	-21,96
Provisions sur Congés Payés	35	0,11			35	

Soldes intermédiaires de gestion détaillés

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Médecine du travail et pharmacie	18 228	56,45	145 22 834	0,85 134,28	-145 -4 605	-100,00 -20,17
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	311 528	NS	585 240	NS	53 807	9,12
Autres produits						
Produits divers gestion courante	7	0,02	1	0,01	6	578,90
	7	0,02	1	0,01	6	578,90
Autres charges						
Redevances pour brevets, licences	103	0,32			103	
Charges diverses gestion courante	2		8	0,05	-6	-79,59
	105	0,32	8	0,05	97	NS
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	511 528	NS	585 240	NS	53 807	9,12
Produits financiers						
Produits de participations	18 734	58,02	1 551	9,12	17 183	NS
Intérêts des comptes courants	16 251	50,33	7 246	42,61	9 005	124,27
Revenus des prêts obligataires	66 046	204,53	75 414	443,50	-9 368	-12,42
Gains de change			1 130	6,65	-1 130	-100,00
Autres produits financiers			280 596	NS	-280 596	-100,00
Repris.s/prov.dépréc.immob. financ.	50 000	154,84			50 000	
	151 031	467,71	365 937	NS	-214 906	-58,73
Charges financières						
Pertes de change	9 047	28,02			9 047	
Dot. prov. dépréc. immob. financ.	50 745	157,15	100 000	588,08	-49 255	-49,26
	59 792	185,16	100 000	588,08	-40 208	-40,21
RÉSULTAT COURANT AVANT IMBÔTS	420 234	NS	299 303	NS	120 931	40,42
Produits exceptionnels						
Prod cessions actifs - Immo Fi.			44 756	263,20	-44 756	-100,00
Produits exceptionnels divers	4 355	13,49			4 355	
Produits exceptionnels divers	1 800	5,57			1 800	
	6 155	19,06	44 756	263,20	-38 601	-86,25
Charges exceptionnelles						
Valeurs compt. éléments actif cédés			52 595	309,30	-52 595	-100,00
Charges exceptionnelles diverses	62 474	193,47	77 654	456,67	-15 180	-19,55
	62 474	193,47	130 249	765,97	-67 775	-52,03
Résultat exceptionnel	-56 319	-174,41	-85 493	-502,77	29 174	-34,12
RESULTAT DE L'EXERCICE	-476 603	NS	-384 796	NS	-91 807	23,86